



# Modalités de sélection en Équipe de France d'Escalade



Saison 2022

CA du 01/02/2022

Mise à jour le 29/03/22

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## Contenu

<b>I - CADRE REGLEMENTAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>II - MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Sélection relative à la préparation olympique .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Sélection en équipe de France pour les étapes de coupe du monde 2022.....</b>	<b>5</b>
2.1. Sélection des grimpeurs pour les étapes de coupe du monde de bloc et difficulté .....	5
2.2. Sélection des grimpeurs pour les étapes de coupe du monde de vitesse .....	8
<b>3. Sélections en équipe de France pour les championnats d'Europe 2022 (11-18 août 2022 – Munich) .....</b>	<b>10</b>
<b>4. Sélections en équipe de France pour les étapes de coupe d'Europe seniors 2022 ....</b>	<b>11</b>
<b>5. Sélections en équipe de France jeunes d'escalade .....</b>	<b>16</b>
A. Sélection en équipe de France pour la saison de coupe d'Europe jeunes 2022 .....	16
B. Sélection en équipe de France pour les championnats d'Europe et championnats du monde jeunes 2021 .....	20
<b>Extraits du Règlement intérieur de la FFME : .....</b>	<b>22</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>24</b>



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

La fédération a mis en place 7 équipes de France d'escalade : en difficulté, bloc et vitesse, pour les seniors et les jeunes, et une équipe handi-escalade en seniors (dont les modalités de sélection font l'objet d'un document séparé).

## I - CADRE REGLEMENTAIRE

La FFME, fédération délégataire selon les dispositions du Code du Sport (articles L 131-14 à L 131-17), a la responsabilité de la sélection des grimpeurs au sein des Equipes de France pour leur participation aux épreuves internationales d'escalade. Le mode et les règles de sélection des équipes de France se font dans le cadre et le respect des dispositions prévues à cet effet dans le règlement intérieur de la FFME (dont les extraits sont reproduits en fin de document).

Le directeur technique national (DTN) établit et valide la liste nominative de la sélection transmise pour avis à la commission de sélection composée :

- Du président de la FFME
- Du directeur technique national
- Du directeur des équipes de France
- Des coordinateurs des disciplines (bloc/difficulté et vitesse)
- De l'entraîneur national en charge de l'équipe nationale concernée par la sélection

Pour chaque sélection, le DTN :

- Sélectionne les grimpeurs engagés sur une qualification olympique ou en préparation olympique. Il propose les grimpeurs qualifiés aux Jeux Olympiques
- Sélectionne les grimpeurs ayant rempli des critères de résultats spécifiques indiqués dans le présent document. Il vérifie si leur état de forme, leur comportement au sein du groupe ou leur motivation sont en phase avec un projet de performance. Si tel n'était pas le cas leur sélection ne serait pas validée.
- Sélectionne éventuellement des grimpeurs pour des disciplines, des classements combinés ou des épreuves combinées, sur la base, par exemple, de choix stratégiques dans une perspective de moyen ou long terme et de leur état de forme.

Le nombre précis de grimpeurs sélectionnés pour chaque épreuve est arrêté par le DTN. Ce dernier peut à tout moment enlever un grimpeur de la sélection.

Les convocations sont adressées aux intéressés par le DTN avant chaque épreuve.

Les prises en charge financières par la fédération sont indiquées dans les convocations.

Les sélections sont publiées sur le site internet de la fédération : [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

Le compétiteur doit détenir impérativement des garanties d'assurance pour les atteintes corporelles, l'assistance/rapatriement et les frais de recherche et secours en cas d'accident.

Il doit donc être titulaire des garanties FFME : Base, Base + ou Base ++. Dans le cas où l'intéressé aurait renoncé à ces garanties fédérales, il devra apporter la copie d'un contrat d'assurance personnel précisant que son contrat le couvre bien dans le cadre des équipes de France de la FFME pour l'escalade de compétition, y compris dans le cas de participation à des sélectifs. Il devra également apporter la copie du bulletin d'information assurances prouvant qu'il a bien refusé les garanties fédérales.

Pour chaque compétition hors de l'Union Européenne, Monaco, Suisse et Andorre, le bulletin n°2 (formulaire d'agrément de voyage à but sportif) doit être complété pour permettre l'application des garanties (par courrier, fax, mail ou en remplissant le formulaire en ligne sur : [www.ffme.fr/licence](http://www.ffme.fr/licence) )

Ces textes officiels sont consultables sur le site internet de la fédération : [www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## II - MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

### Introduction

Pour chaque équipe les sélections sont établies en fonction de la stratégie fédérale en matière de Haut Niveau, dont la finalité est d'accéder aux podiums des compétitions de référence.

Le nombre de sportifs sélectionnés ne pourra pas excéder les quotas maximums offerts par l'IFSC (indiqués dans le règlement IFSC). La FFME définit le nombre de sélectionnés selon sa propre stratégie de sélection, y compris pour les éventuels extras quotas ou qualifications nominatives de l'IFSC.

Pour l'ensemble des épreuves internationales ou Européennes (jeunes et seniors), des choix de sélections nominatives relatifs à une stratégie de préparation ou de qualification olympique, ou de stratégies dans une perspective de moyen ou long terme, ou d'état de forme peuvent être faits par le DTN. Ces choix seront prioritaires à toute autre sélection nominative.

Pour des questions d'intérêt sportif, de sécurité ou financières, les équipes peuvent ne pas être inscrites ou à effectif réduit pour certaines compétitions internationales ou Européennes sur décision du DTN.

Pour l'ensemble des sélections, les grimpeurs étrangers licenciés en France et participant aux compétitions nationales sélectives ne seront pas comptabilisés dans le cadre du classement de ces compétitions.

Selon les restrictions liées à la Covid ou autre :

- des épreuves sélectives pourront être organisées à la place des compétitions nationales reportées ou annulées initialement prévues dans les critères de sélection.
- la tenue des épreuves sélectives pourra être maintenue même si l'accès à ces épreuves est restreint aux seuls sportifs autorisés par les autorités publiques.

Les modalités de sélections sont susceptibles d'évoluer en cas de modification du calendrier des compétitions concernées.

Les dates de sélection sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées par le DTN.

Des sélections intermédiaires pourront être mises en place en complément des dates indiquées dans le document.

Selon les dates limites d'inscription imposées par l'IFSC ou pour des raisons d'ordre logistiques, certaines épreuves pourraient ne pas compter pour l'établissement d'une sélection.

Les modalités de sélection sont à comprendre en application et en complément de l'article 19 et suivant « sélections internationales » du Règlement intérieur de la FFME, publiés en fin de document.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## 1. Sélection relative à la préparation olympique

Pour l'ensemble des épreuves internationales ou Européennes (jeunes et seniors), des choix de sélections nominatives relatifs à une stratégie de préparation ou de qualification olympique peuvent être faits par le DTN (en particulier pour les JO de Paris 2024). Ces choix seront prioritaires à toute autre sélection nominative.

## 2. Sélection en équipe de France pour les étapes de coupe du monde 2022

### 2.1. Sélection des grimpeurs pour les étapes de coupe du monde de bloc et difficulté

#### 2.1.1. Les grimpeurs présélectionnés sur résultats 2021 pour le début de la saison

- Les grimpeurs ayant réalisé un podium en coupe du monde ou championnats du monde sont sélectionnés pour les 4 premières étapes de coupe du monde dans la discipline où a été réalisé le résultat (voir tableau par discipline pour les étapes en question)
- Mickael Mawem (Olympien à Tokyo) sur les étapes de coupe du monde de bloc de Moscou et Meiringen
- Julia Chanourdie (Olympienne à Tokyo) sur les étapes de coupe du monde de difficulté d'Innsbruck et Villars
- Les grimpeurs classés dans les 8 premiers lors d'une étape de coupe du monde ou championnat du monde de difficulté en 2021 sont sélectionnés pour les deux étapes de coupe du monde de difficulté en France en équipe relève.

#### 2.1.2. Sélection pour les premières étapes de coupe du monde

**Difficulté (Innsbruck 23-25 Juin – Villars 1-3 Juillet – Chamonix 8-10 Juillet – Briançon 22-23 Juillet)**  
**Bloc (Moscou 1-3 avril, Meiringen 8-10 avril, Japon 30 avril 1<sup>er</sup> mai, Séoul 6-8 mai)**

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe du monde selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

#### **Difficulté : Innsbruck / Villars / Chamonix / Briançon :**

1. Les grimpeurs présélectionnés sur résultats 2021.
2. **Le meilleur grimpeur** du sélectif senior du 7-8 mai
3. Les meilleurs grimpeurs du championnat de France senior 4-5 juin (*hors grimpeurs déjà sélectionné sur les critères précédents*)

#### **Bloc : Moscou / Meiringen :**

1. Les grimpeurs présélectionnés sur résultats 2021.
2. Le meilleur grimpeur des championnats de France senior de Plougoumen 26-27 février (*hors grimpeurs déjà sélectionné sur les critères précédents*)
3. Le meilleur grimpeur du sélectif senior du 5 mars au Pôle France de karma/Fontainebleau
4. Les meilleurs du classement « sélection équipe de blocs senior 2022 » (*hors grimpeurs déjà sélectionné sur les critères précédents*)

#### **Bloc : Japon /Séoul :**

1. Les grimpeurs présélectionnés sur résultats 2021.
2. Les ½ finalistes des étapes de Coupe du monde de Moscou et Meiringen

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

**Dates prévisionnelles de sélection pour les premières étapes de coupe du monde :**

Pour les étapes et selon le calendrier suivant :

**Bloc :**

Le 6 mars pour Moscou et Meiringen

La semaine du 11 avril au 15 avril pour le Japon et Séoul

**Difficulté :**

La semaine du 6 au 10 juin

Pour rappel : des sélections intermédiaires pourront être mises en place

Pour certaines étapes de coupe du monde en France de difficulté, il est possible de postuler en équipe « relève ». Les grimpeurs ayant postulé dans le cadre de l'équipe « relève » seront inscrits selon les places éventuellement disponibles, en fonction de la sélection de l'équipe de France Elite. Les modalités et conditions sont décrites plus bas dans ce document.

**Sélectif bloc Senior Pôle France Karma/Fontainebleau 5 mars 2021**

**Accès :** Le sélectif est accessible aux :

- Sélectionnés en Equipe de France de bloc senior en 2021
- Demi-finaliste championnat de France de bloc seniors 2022
- Invités au stage équipe de France « final Fight 2021 » (4 et 5 décembre au Pôle France de Fontainebleau/Karma)
- Podium d'une étape Coupe de France de Bloc senior 2022
- Podium des championnats du monde ou d'Europe de bloc jeune en 2021
- Invitation exceptionnelle du DTN

**Lieu :** Salle Karma à Fontainebleau

**Modalités :**

- Deux circuits de coupe du monde
- A l'issue du premier circuit de 5 blocs les 15 meilleurs participeront à un second circuit de 4 blocs.

Le classement sera effectué par un cumul des points coupe du monde affecté à chaque circuit.

*En cas d'ex-aequo, les grimpeurs seront départagés en additionnant leurs performances sur chaque tour : Addition (nombre de bloc/ / nombre de bonus / nombre d'essais par bloc/ / nombre d'essais par bonus) réalisé sur l'ensemble des deux tours*

*Si une égalité demeure les ex aequo seront départagés en fonction sur leur meilleur résultat :*

- sur le championnat de France senior de Plougoumelen (si les deux grimpeurs étaient présents dans la même catégorie d'âge)

**Date limite d'inscription :** 28 février sur le calendrier de compétition FFME

Licence FFME annuelle valide obligatoire.

**Tarif :** 15 €

**Le classement « sélection équipe de blocs senior 2022 » :**

Le classement sera effectué par un cumul des points coupe du monde affecté :

- Aux résultats des championnats de France de Plougoumelen

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

-Aux résultats finaux (addition des 2 circuits) de l'épreuve sélective de Karma 5 mars 2022

*Si une égalité demeure les ex aequo seront départagés en fonction sur leur meilleur résultat :*

1. *Sur le sélectif senior de Karma*
2. *En fonction de l'âge du grimpeur (bénéfice au plus jeune)*

### 2.1.3. Sélection pour les dernières étapes de coupe du monde

**Difficulté (Slovénie 2-3 septembre, Bali 22-24 septembre, Wujiang 28-30 septembre)**  
**Bloc (Salt Lake City 21-22 Mai /27-29 Mai/ Brixen 10-12 juin / Innsbruck 22-25 juin)**

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe du monde selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

#### **Difficulté : Slovénie :**

1. Les grimpeurs classés dans les 15 premiers à une étape de coupe du monde 2022
2. Victoire sur une étape de coupe d'Europe senior 2022

#### **Difficulté : Bali/Wujiang :**

1. Les grimpeurs classés dans les 8 premiers à une étape de coupe du monde 2022 (hors Slovénie)
2. Podium Championnat Europe Diff Senior (cette compétition pourrait ne pas être prise en compte selon les impératifs logistiques)

#### **Bloc : 2 étapes de Salt Lake city :**

1. Les grimpeurs ayant réalisés une finale (6 premiers) sur une étape de coupe du monde 2022

#### **Bloc : Brixen / Innsbruck :**

1. Les grimpeurs classés dans les 15 premiers d'une coupe du monde 2022
2. Victoire sur une étape de coupe d'Europe senior 2022

### Dates prévisionnelles de sélection pour les dernières de étapes de coupe du monde :

Pour les étapes et selon le calendrier suivant :

#### Difficulté :

Pour la Slovénie : la semaine du 25 au 29 juillet

Pour Bali et Wujiang la semaine du 22 au 26 aout (ou en même temps que pour l'étape de la Slovénie selon les impératifs logistiques)

#### Bloc :

Pour les deux étapes de Salt Lake City : la semaine du 9 au 13 mai,

Pour Innsbruck : la semaine du 30 mai au 3 juin

Pour rappel : des sélections intermédiaires pourront être mises en place

## 2.2. Sélection des grimpeurs pour les étapes de coupe du monde de vitesse

### Vitesse ()

#### 2.2.1. Les grimpeurs présélectionnés sur résultats 2021 pour le début de la saison

- Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021 sont sélectionnés pour l'ensemble des étapes de coupe du monde de vitesse 2022
- Les grimpeurs classés dans les 8 premiers lors d'une étape de coupe du monde ou championnat du monde de vitesse en 2021 sont sélectionnés pour les trois premières étapes de coupe du monde de vitesse (**Moscou, Séoul, Salt Lake City**).
- Les grimpeurs classés dans les 3 premiers lors d'une étape de coupe d'Europe seniors de vitesse en 2021 sont sélectionnés pour la première étape de coupe du monde à **Moscou**.

#### 2.2.2. Sélection pour les premières étapes de coupe du monde 2022

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe du monde selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

Etape Moscou (RUS) 1-3 avril 2022	
<b>Date prévisionnelle de sélection : 02/02/2022</b>	
<b>Critères de sélection :</b>	
Uniquement les grimpeurs présélectionnés.	

Etape Séoul (KOR) 6-8 mai 2022 Etape Salt Lake City (USA) 27-29 mai 2022		
<b>Date prévisionnelle de sélection : 1/04/2022</b>		
<b>Critères de sélection :</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021</li> <li>2. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde seniors 2021.</li> <li>3. 3 meilleurs grimpeurs du championnat de France 2022 plus minimas (*)</li> <li>4. 2 meilleurs grimpeurs de la Coupe de France Besançon 2022 plus minimas (*)</li> </ol>		
(*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents. Minimas à effectuer sur voie record 15m.		
<b>Catégories</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>Minimas</b>	Qualification : 8,50 Finale : 8,00	Qualification : 6,20 Finale : 6,00
...		

Etape Villars (SUI) 1-3 juillet 2022 Etape Chamonix (FRA) 8-10 juillet 2022		
<b>Date prévisionnelle de sélection : 27/06/2022</b>		
<b>Critères de sélection :</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021</li> <li>2. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde 2022</li> <li>3. Podiums sur une étape de coupe d'Europe seniors 2022.</li> <li>4. 3 meilleurs grimpeurs du championnat de France 2022 plus minimas (*)</li> <li>5. 3 meilleurs de la coupe de France Juin 2022 (ou du sélectif) plus minimas (uniquement les minimas des qualifications à réaliser en qualifications ou en finale) (*)</li> </ol>		
(*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents. Minimas à effectuer sur voie record 15m.		
<b>Catégories</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>
<b>Minimas</b>	Qualification : 9,10 Finale : 8,60	Qualification : 6,50 Finale : 6,10
...		

### 2.2.3. Sélection pour les dernières étapes de coupe du monde 2022

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe du monde selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

Etape Bali (INA) 22-24 septembre 2022 Etape CHINE (CHN) 28-30 septembre 2022		
<b>Date prévisionnelle de sélection : 30/08/2022</b>		
<b>Critères de sélection :</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021</li> <li>2. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde seniors 2022.</li> <li>3. Podium au championnat d'Europe seniors 2022 (cette compétition pourrait ne pas être prise en compte selon les impératifs logistiques)</li> </ol>		

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

### **3. Sélections en équipe de France pour les championnats d'Europe 2022 (11-18 août 2022 – Munich)**

*Pour rappel, les choix de sélections nominatives relatifs à une stratégie de préparation ou de qualification olympique seront prioritaires à toute autre sélection nominative, y compris celles-ci.*

Difficulté
Bloc
Vitesse

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux championnats d'Europe 2022 selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

1. Les grimpeurs classés dans les 8 premiers sur une étape de coupe du monde en 2022
2. Les grimpeurs classés dans les 6 premiers européens sur une étape de coupe du monde 2022
3. Victoire Coupe Europe senior 2022

Date de sélection prévisionnelle pour les trois disciplines : la semaine du 25 au 29 juillet (après l'étape de Briançon s'il est possible de prendre en compte cette compétition compte tenu des impératifs logistiques et d'inscription).

Comme indiqué en introduction, des sélections intermédiaires pourront être mises en place.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

#### **4. Sélections en équipe de France pour les étapes de coupe d'Europe seniors 2022**

**Difficulté : Zilina 16-17 juillet.**

**Bloc : Prague 30 avril-1<sup>er</sup> mai / Brixen 7-8 Mai / Klagenfurt 21-22 mai**

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe d'Europe 2022 selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

#### **Difficulté :**

Mêmes critères que pour l'équipe de France relève de Chamonix et Briançon

#### **Bloc Prague / Brixen**

1. Les grimpeurs présélectionnés sur résultats 2021.
2. Le meilleur grimpeur des championnats de France senior de Plougoumen 26-27 février (*hors grimpeurs déjà sélectionné sur les critères précédents*)
3. Le meilleur grimpeur du sélectif senior du 5 mars à Karma
4. Les meilleurs du classement « sélection équipe de blocs senior 2022 »

#### **Bloc Klagenfurt**

1. Vainqueur sur une étape de coupe d'Europe seniors 2022
2. Les demi-finalistes de coupe du monde 2022
3. Podium sur une étape de coupe d'Europe seniors 2022 (en cas d'ex aequo la deuxième performance sur les étapes de Coupe d'Europe seniors sera prise en compte)

Date de sélection prévisionnelle pour la difficulté :

la semaine du 7 au 10 juin

Date de sélection prévisionnelle pour le bloc :

pour Prague et Brixen la semaine du 7 au 11 mars

pour Klagenfurt la semaine du 9 au 13 mai.

#### **Vitesse**

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe d'Europe 2022 selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

#### **Etape Tyumen (RUS) 4-5 juin 2022**

**Date prévisionnelle de sélection : 1/04/2022**

**Critères de sélection :**

Les grimpeurs sélectionnés pour les étapes de coupe du monde de Salt Lake City et Séoul.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

### Etape Innsbruck (AUT) 24 juin 2022

**Date prévisionnelle de sélection : 1/04/2022**

**Critères de sélection :**

1. Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021
2. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde 2022
3. 3 meilleurs grimpeurs du championnat de France 2022
4. 3 meilleurs grimpeurs de la Coupe de France Besançon 2022 plus minimas (\*)
5. Le meilleur grimpeur de la catégorie U18 et U20 du championnat de France séniors 2022 plus minimas (uniquement les minimas des qualifications à réaliser sur les qualifications ou la finale)

(\*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.

Minimas à effectuer sur voie record 15m.

Catégories	Femmes	Hommes
<b>Minimas</b>	Qualification : 9,20 Finale : 8,75	Qualification : 6,45 Finale : 6,25

...

### Etape Zilina (SVK) 16-17 juillet 2022, Mezzolombardo (ITA) 30 juillet 2022 et Hamburg (ALL) 24-25 septembre 2022

**Date prévisionnelle de sélection : 27/06/2022**

**Critères de sélection :**

1. Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021
2. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde 2022.
3. Podium sur une étape de Coupe Europe 2022
4. 3 meilleurs grimpeurs du championnat de France 2022
5. 3 meilleurs grimpeurs de la Coupe de France (ou le sélectif) juin 2022 plus minimas (\*)
6. Le meilleur grimpeur de la catégorie U18 ainsi que celui de la catégorie U20 du championnat de France séniors 2022 plus minimas (uniquement les minimas des qualifications à réaliser sur les qualifications ou la finale)

(\*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.

Minimas à effectuer sur voie record 15m.

Catégories	Femmes	Hommes
<b>Minimas</b>	Qualification : 9,20 Finale : 8,75	Qualification : 6,45 Finale : 6,25

...

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## Etape Laval (FRA) 23 octobre 2022

**Date prévisionnelle de sélection : 01-02/09/2022**

**Critères de sélection :**

1. Les grimpeurs ayant réalisé un temps inférieur à 5 sec 50 chez les hommes et 7 sec 20 chez les femmes lors d'une compétition internationale en 2021
2. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde 2022
3. Podium sur une étape de coupe d'Europe seniors 2022
4. Podium au championnat du Monde Jeunes U18/U20 2022
5. 3 meilleurs grimpeurs du championnat de France 2022
6. Podium Championnat Europe Jeunes U18/U20
7. 2 meilleurs grimpeurs de l'étape de Coupe de France en juin ou sélectif juin 2022 plus minimas (\*)
8. Podium U 20 sur une étape de Coupe d'Europe jeune 2022
9. Podium U 18 sur une étape de Coupe d'Europe jeune 2022

(\*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.

Minimas à effectuer sur voie record 15m.

Catégories	Femmes	Hommes
<b>Minimas</b>	Qualification : 9,20 Finale : 8,75	Qualification : 6,45 Finale : 6,25

...

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

### **Equipe « relève » difficulté**

Pour les étapes de coupe du monde de difficulté de Chamonix et Briançon, il est possible de postuler en équipe relève, selon les quotas disponibles.

Les grimpeurs ayant postulé dans le cadre de l'équipe « relève » et répondant aux critères seront inscrits selon les places éventuellement disponibles, en fonction de la sélection de l'équipe de France Elite.

L'ensemble des frais seront à la charge des compétiteurs.

La sélection sera publiée dans la semaine du 7 au 10 juin

**Faire parvenir son dossier complet de demande de participation le premier jour de la semaine de publication de la sélection avant midi.**

Le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe du monde selon un classement établi en fonction de leur meilleure place dans la discipline concernée, et dans cet ordre de priorité, parmi :

1. Dans les 15 premiers d'une Coupe du monde ou championnat du Monde seniors 2021
2. Les 2 meilleurs grimpeurs du Championnat de France seniors 2022 (hors grimpeurs sélectionnés en équipe Elite ou via le critère précédent)
3. Victoire chpt du monde jeunes 2021
4. Victoire chpt d'Europe jeunes 2021
5. Les meilleurs du championnat de France 2022 seniors (hors grimpeurs déjà sélectionnés en équipe Elite ou les critères précédents)

Comment présenter sa demande pour faire partie des Equipes relève ? :

- Les formulaires de demandes de participation sont transmis par l'entraîneur national Cécile Avezou ([c.avezou@ffme.fr](mailto:c.avezou@ffme.fr)) pour la difficulté, aux grimpeurs correspondant aux exigences fixées, à leur demande.
- Les formulaires sont retournés à l'entraîneur national de l'équipe concernée accompagnés du règlement
  - au coût de la licence internationale IFSC valable pour la saison 2022
  - au coût des droits d'inscription pour chaque étape de Coupe du monde

**Les demandes doivent être renvoyées avant la date limite indiquée**

- **Le compétiteur doit être titulaire d'une licence FFME avec certificat médical compétition en cours de validité :**

Licence FFME 2021-2022 pour les compétitions jusqu'au 31 août 2022 inclus,

Licence FFME 2022-2023 pour les compétitions à partir du 1er septembre 2022.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

**Sélectif difficulté 7-8 mai (seniors) (lieu à préciser) – (modalités à préciser)**

**Accès au sélectif :**

- Sélection en EDF diff senior en 2021
- Invités au stage équipe de France « final Fight 2021 » (4-et 5 décembre au Pôle France de Fontainebleau/Karma)
- Podium d'une étape Coupe de France de diff senior 2022
- Podium des championnats du monde ou d'Europe de jeune de difficulté en 2021
- Invitation exceptionnelle du DTN

**Modalités :** à préciser dans la note d'information sur le calendrier de compétition FFME

**Date limite d'inscription :** XXXX sur le calendrier de compétition FFME

Licence FFME annuelle valide obligatoire.

**Tarif :** 15 €

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## 5. Sélections en équipe de France jeunes d'escalade

### Rappel :

Les grimpeurs pourraient ne pas être définitivement sélectionnés si leur état de forme, leur comportement au sein du groupe ou leur motivation n'étaient manifestement pas en phase avec un projet de performance.

### A. Sélection en équipe de France pour la saison de coupe d'Europe jeunes 2022

Dans la limite des quotas IFSC disponibles, le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux étapes de coupe d'Europe jeunes selon un classement établi en fonction de leur meilleure place ceux ayant réalisé l'une des performances suivantes dans leur discipline, et dans cet ordre de priorité, (en respectant les minima sur la voie record pour la vitesse) à la date de la sélection :

### Coupe d'Europe jeunes de bloc

<u>Etape de Chambéry 9 et 10 Avril 2022</u>	
<b>Date de sélection :</b>	<b>La semaine du 21 au 25 février 2022</b>
<b>Critères de sélection</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Podium Championnats du monde ou d'Europe jeunes 2021.</li> <li>2. Podium sur une étape de Coupe du Monde senior 2021.</li> <li>3. le meilleur des Championnats de France Jeune 2022. (hors grimpeurs déjà sélectionnés sur les critères précédents)</li> <li>4. les 2 meilleurs du Sélectif jeune de 13 février 2022 à Chambéry. (hors grimpeurs déjà sélectionnés sur les critères précédents)</li> <li>5. Classement combiné des Championnats de France et du sélectif bloc jeunes 2022. (hors grimpeurs déjà sélectionnés sur les critères précédents)</li> </ol>	

### Sélectif bloc jeunes 13 février 2022 Chambéry :

**Accès :** Le sélectif est accessible aux :

- aux sélectionnés en équipe de France jeune bloc 2021
- 15 premiers du classement national permanent de bloc à la date limite d'inscription (catégories U16 à seniors)
- 15 premiers du classement général des coupe de France 2021 (catégories U16 à seniors)
- Podium du championnat de France combiné U12/U14 2021
- Podiums aux championnats du monde jeunes 2021 (bloc ou difficulté)
- Podium Championnats de France jeune de Bloc 2020
- Sur proposition de ligues :
  - Pour les ligues ultra marines 2 place par catégorie U18, U20 et U16 (filles et garçons)
  - Pour toutes les ligues 1 place en catégorie U16 (filles et garçons)

**Lieu :** Chambéry

**Modalités :**

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

- Un circuit de 4 blocs.

*Si une égalité demeure les ex aequo seront départagés en fonction sur leur meilleur résultat :  
- sur l'étape de la coupe de France de Chambéry 2022 (si les deux grimpeurs étaient présents dans la même catégorie d'âge)*

**Date limite d'inscription au sélectif** : le 5 février calendrier de compétition officiel FFME

Licence FFME annuelle valide obligatoire.

**Tarif** : 15 €

**Le « classement combiné des Championnats de France et du sélectif bloc jeunes 2022 »**

Le classement sera effectué par un cumul des points coupe du monde affecté :

-Aux résultats des championnats de France

-Aux résultats finaux (addition des 2 circuits) de l'épreuve sélective de Chambéry

*Si une égalité demeure les ex aequo seront départagés en fonction sur leur meilleur résultat sur le sélectif de Chambéry*

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## Coupe d'Europe jeunes de difficulté

### Etape d'Imst (Aut) 27-28 mai 2022

**Date de sélection : semaine 19 au 22 avril**

#### **Critères de sélection**

- 1- Podium championnat du monde jeunes et d'Europe jeunes 2021
- 2- Les 3 meilleurs de l'étape de coupe de France jeunes de Marseille. (\*)

(\*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.

### Etape d'Ostermundigen 25-26 juin 2020

**Date de sélection : semaine du 13 au 17 juin**

#### **Critères de sélection**

- 1- Podium championnat du monde jeunes et d'Europe jeunes 2021
- 2- Podium sur l'étape de coupe d'Europe jeunes d'Imst 2022
- 3- Le premier des championnats de France jeunes 2022 (\*)
- 4- Le premier de l'étape de coupe de France de Marseille (\*)

(\*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## Coupe d'Europe jeunes de vitesse

Etape Mezzolombardo (ITA) le 29 juillet 2022						
Date prévisionnelle de sélection : 11 – 13 juillet						
Critères de sélection :						
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 8 premiers sur une étape de coupe du Monde 2021.</li> <li>2. Podium Championnat Monde Jeunes 2021</li> <li>3. Podium Championnat Europe jeunes 2021</li> <li>4. 8 premiers sur une étape de coupe Europe séniors 2021.</li> <li>5. Les grimpeurs dans les 16 premiers d'une étape de coupe du Monde seniors 2022.</li> <li>6. Les grimpeurs dans les 8 premiers du Championnat d'Europe jeunes 2022.</li> <li>7. Les trois premiers grimpeurs du championnat de France jeunes 2022 ayant réalisé les minimas (*)</li> <li>8. Le(a) meilleur(e) U18 et le(a) meilleur(e) U20 sur les championnats de France seniors dans les 5 premiers du classement ayant réalisé les minimas dans leurs catégories. (*)</li> <li>9. Les deux premiers de sa catégorie sur la Coupe de France ou sélectif du mois juin (à confirmer) ayant réalisé les minimas. (*)</li> </ol>						
<p>(*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.            Minimas à effectuer sur voie record 15m.</p>						
Catégories	U16 F	U16 H	U18 F	U18 H	U20 F	U20 H
<b>Minimas</b>	12.40	9.10	10.00	7.70	9.40	7.00
...						

## B. Sélection en équipe de France pour les championnats d'Europe et championnats du monde jeunes 2021

### Championnats d'Europe jeunes

Dans la limite des quotas IFSC disponibles, le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux championnats d'Europe jeunes selon un classement établi en fonction de leur meilleure place ceux ayant réalisé l'une des performances suivantes dans leur discipline, et dans cet ordre de priorité, (et respectant les minimas sur la voie record pour la vitesse) à la date de la sélection :

#### Championnats d'Europe jeunes Graz 3-7 août 2022 (bloc) et Augsburg 9-10 juillet (difficulté et vitesse)

##### Dates prévisionnelles de sélection

Vitesse : 23 ou 24 juin 2022

Diff : semaine du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet

Bloc : semaine du 11 au 14 avril

<b>Bloc</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Podium Coupe du Monde senior 2021</li> <li>2. Podium Championnats du monde jeunes 2021</li> <li>3. Podium Championnats d'Europe jeunes 2021</li> <li>4. 15 premiers d'une étape de coupe du monde 2022.</li> <li>5. 5 premiers à la Coupe d'Europe Chambéry 2022.</li> </ol>														
<b>Difficulté</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Podium aux Championnats du monde jeunes 2021</li> <li>2. Podium aux championnats d'Europe jeune 2021</li> <li>3. 15 premiers d'une étape de coupe du monde 2022.</li> <li>4. 5 premiers d'une étape de Coupe d'Europe 2022</li> </ol>														
<b>Vitesse</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Podium Championnat Monde Jeunes 2021</li> <li>2. Podium Championnat Europe Jeunes 2021</li> <li>3. Les grimpeurs dans les 16 premiers d'une coupe du Monde seniors 2022.</li> <li>4. Les grimpeurs dans les 8 premiers sur une étape de coupe d'Europe seniors 2021.</li> <li>5. Les deux premiers des championnats de France jeunes ayant réalisé les minimas 2022 (*)</li> <li>6. Le(a) meilleur(e) U18 et le(a) meilleur(e) U20 sur les championnats de France seniors dans les 5 premiers du classement ayant réalisé les minimas dans leurs catégories 2022. (*)</li> <li>7. Les deux premiers de la coupe de France jeunes ou sélectif du mois de juin 2022 ayant réalisé les minimas. (*)</li> </ol> <p>(*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.</p> <p>Minimas à effectuer sur voie record 15m.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Catégories</th> <th>U16 F</th> <th>U16 H</th> <th>U18 F</th> <th>U18 H</th> <th>U20 F</th> <th>U20 H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Minimas</b></td> <td>11.90</td> <td>8.75</td> <td>9.25</td> <td>7.40</td> <td>8.70</td> <td>6.80</td> </tr> </tbody> </table>	Catégories	U16 F	U16 H	U18 F	U18 H	U20 F	U20 H	<b>Minimas</b>	11.90	8.75	9.25	7.40	8.70	6.80
Catégories	U16 F	U16 H	U18 F	U18 H	U20 F	U20 H									
<b>Minimas</b>	11.90	8.75	9.25	7.40	8.70	6.80									

## Championnats du monde jeunes

Dans la limite des quotas IFSC disponibles, le DTN sélectionnera les grimpeurs qui pourront participer aux championnats du monde jeunes selon un classement établi en fonction de leur meilleure place ceux ayant réalisé l'une des performances suivantes dans leur discipline, et dans cet ordre de priorité, (et respectant les minimas sur la voie record pour la vitesse) à la date de la sélection :

<b>Championnats du Monde jeunes USA 22-31 Août 2022</b>																				
<b>Dates de sélection pour l'ensemble des disciplines :</b>																				
<b>Diff : semaine du 11 au 15 juillet 2022</b>																				
<b>Vitesse : 23 au 24 juin 2022</b>																				
<b>Critères de sélection</b>																				
<b>Bloc</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Podium sur une étape de coupe du monde 2021.</li> <li>2. Podium Championnats du monde jeunes 2021</li> <li>3. 15 premiers sur une étape de coupe du monde 2022.</li> <li>4. Podium Championnat d'Europe jeunes 2022 (selon les impératifs logistiques et date limite d'inscription).</li> <li>5. Vainqueur de l'étape de Coupe d'Europe jeunes 2022 de Chambéry.</li> </ol>																			
<b>Difficulté</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Podium Championnat du monde jeunes 2021</li> <li>2. 15 premiers sur une étape de coupe du monde sénior (Innsbruck, Villars, Chamonix) 2022</li> <li>3. Podium championnat d'Europe jeunes 2022</li> <li>4. Vainqueur d'une étape de coupe d'Europe jeunes 2022</li> </ol>																			
<b>Vitesse</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. 16 premiers d'une étape de coupe du Monde seniors 2022.</li> <li>2. 8 premiers sur une étape de coupe d'Europe seniors 2022.</li> <li>3. Podium sur le championnat d'Europe jeunes 2022.</li> <li>4. Les deux premiers au championnat de France jeunes 2022 ayant réalisé les minimas (*)</li> <li>5. Les deux premiers dans sa catégorie de la coupe de France jeunes ou sélectif du mois de juin 2022 ayant réalisé les minimas. (*)</li> </ol> <p>(*) Pour ces épreuves, hors grimpeurs entrant déjà dans les critères de sélections précédents.</p> <p>Minimas à effectuer sur voie record 15m.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Catégories</th> <th>U16 F</th> <th>U16 H</th> <th>U18 F</th> <th>U18 H</th> <th>U20 F</th> <th>U20 H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Minimas</b></td> <td>10.20</td> <td>7.50</td> <td>8.20</td> <td>6.70</td> <td>8.00</td> <td>6.40</td> </tr> </tbody> </table>						Catégories	U16 F	U16 H	U18 F	U18 H	U20 F	U20 H	<b>Minimas</b>	10.20	7.50	8.20	6.70	8.00	6.40
Catégories	U16 F	U16 H	U18 F	U18 H	U20 F	U20 H														
<b>Minimas</b>	10.20	7.50	8.20	6.70	8.00	6.40														

## **Extraits du Règlement intérieur de la FFME :**

### **« ARTICLE 19 – SELECTIONS INTERNATIONALES**

Les règles de sélection pour l'ensemble des équipes de France sont arrêtées par le conseil d'administration, sur proposition du directeur technique national.

Elles sont fondées sur des critères liés aux résultats sportifs mais également sur des considérations relatives à l'intérêt général de la FFME et des équipes de France, telles que par exemple les choix stratégiques dans une perspective de moyen ou long terme, l'état de forme du moment, le comportement au sein d'un groupe et la motivation.

Elles respectent les prescriptions en la matière de la réglementation internationale (quotas, etc.). En cas de divergences entre les règles internationales et les règles arrêtées par la FFME, les règles internationales ont prééminence.

La responsabilité de procéder aux sélections nominatives incombe au directeur technique national. Il peut déléguer cette mission.

Tout licencié sélectionné en équipe de France est tenu d'honorer sa sélection, sauf raisons médicales. En pareille circonstance, l'intéressé doit faire parvenir en temps utile un certificat médical au responsable de l'équipe de France concernée. Il peut être procédé, à la demande de la fédération, à un examen de contrôle par un médecin désigné par elle.

Pour des raisons d'équité sportive vis-à-vis de l'ensemble des sélectionnables en équipe de France, de préparation optimale des échéances et de logistique, tout licencié sélectionné en équipe de France est tenu de confirmer expressément au directeur technique national ou à son délégué, le fait qu'il accepte ladite sélection dans le délai fixé par le directeur technique national ou son délégué. En l'absence de réponse dans le délai fixé, l'intéressé sera considéré, sauf circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du directeur technique national ou de son délégué, comme refusant d'honorer sa sélection.

Sans préjudice d'éventuelles sanctions disciplinaires, le refus d'honorer une sélection en l'absence de raisons médicales ou le fait de ne pas confirmer l'acceptation d'une sélection dans le délai fixé rend, sauf circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du directeur technique national ou de son délégué, l'intéressé non-sélectionnable en équipe de France pour les deux épreuves suivant celle pour laquelle il avait été sélectionné.

A l'occasion des sélections nationales, les licenciés sélectionnés sont considérés comme étant en mission fédérale. A ce titre, ils se doivent de respecter les dispositions des articles 21 et 22, en particulier celles relatives aux obligations des licenciés en mission fédérale, notamment s'agissant du port intégral de la tenue officielle lors de toutes les phases de la compétition, de l'échauffement jusqu'à la cérémonie protocolaire.

### **ARTICLE 20 – SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

Les sportifs licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau ainsi que ceux inscrits dans le projet de performance fédéral bénéficient d'une surveillance médicale particulière dans les conditions prévues par le règlement médical de la FFME.

Ils sont tenus de se prêter à l'ensemble des examens et contrôles prévus par ledit règlement et en particulier, pour ceux qui y sont soumis, au suivi médical longitudinal.

Sans préjudice d'éventuelles sanctions disciplinaires, le non-respect des dispositions du présent article rend l'intéressé :

- Non sélectionnable en équipe nationale, sauf cas de force majeure laissé à l'appréciation de la personne responsable des sélections internationales ;
- Non éligible à l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs espoirs.

## **ARTICLE 21 – IMAGE DES SPORTIFS ET DE LA FEDERATION**

L'exploitation des droits visés au présent article se fait dans le respect des règlements de la FFME et des fédérations internationales auxquelles elle est, le cas échéant, affiliée.

La fédération est seule propriétaire de l'image de la FFME et de celle des équipes de France qu'elle peut exploiter.

Les sportifs licenciés sont seuls propriétaires de leur image individuelle qu'ils peuvent exploiter.

Si la FFME entend exploiter l'image individuelle d'un sportif licencié, elle doit au préalable obtenir son accord. Elle peut toutefois librement utiliser l'image des sportifs participant aux compétitions ou manifestations qu'elle organise, à des fins strictement promotionnelles, sur ses supports de communication (bulletin officiel, site Internet, ...) et à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

Si un sportif licencié entend exploiter son image individuelle en tant que membre d'une équipe de France, il doit au préalable obtenir l'accord de la FFME.

Si un sportif licencié entend exploiter son image individuelle en dehors de tout cadre fédéral, il doit s'assurer au préalable qu'il en a la possibilité juridique. S'il le souhaite, il peut soumettre à la FFME des projets de convention de partenariat pour expertise.

La fédération peut conclure avec les sportifs licenciés des conventions en vue de mettre en œuvre, de façon harmonieuse et dans le respect des droits de chacun, les dispositions du présent article. Le cas échéant, cette convention tient compte des prescriptions du code du sport en matière de conventionnement entre la fédération et les sportifs de haut niveau.

## **ARTICLE 22 – MISSIONS FEDERALES**

Toutes les personnes en mission fédérale (représentation au sein des instances nationales ou internationales du sport, sélections internationales, etc.) se conforment aux prescriptions du présent article.

Elles n'agissent que dans le cadre de la mission qui leur est confiée.

Elles ont un comportement digne et décent, respectueux des intérêts et de l'image de la FFME. Elles se conforment aux directives du responsable fédéral en charge de la délégation.

Elles portent la tenue et les équipements officiels de la FFME, sans y porter atteinte d'aucune manière.

En cas de manquement caractérisé à ces obligations le responsable fédéral en charge de la délégation peut, sans préjudice d'éventuelles poursuites disciplinaires ultérieures, prendre toute mesure utile propre à faire cesser le trouble causé. Ces mesures peuvent aller jusqu'au retrait immédiat de l'intéressé de la délégation fédérale. »

# Annexes

Présélectionnés au regard des modalités de sélection sur leurs résultats 2021, à titre d'information, sous réserve de validation finale du DTN :

## 1. Equipes de France de bloc et difficulté

### BLOC SENIORS

#### - WC Moscou, Meringen

**Senior H** Mejdi Schalck, Manu Cornu, Mickaël Mawem

**Senior F** Oriane Bertone

#### - WC Japon, Séoul

**Senior H** Mejdi Schalck, Manu Cornu

**Senior F** Oriane Bertone

### DIFFICULTE SENIORS

#### - WC Innsbruck, Villars

**Senior F** : Julia Chanourdie

#### - Equipe relève WC Chamonix et Briançon :

Sur le premier critère :

**Senior F** : Julia Chanourdie, Salomé Romain

**Senior H** : Paul Jenft

### BLOC JEUNES

#### - Etape de coupe d'Europe jeunes de Chambéry et championnats d'Europe jeunes :

**U 20 M** : Paul Jenft, Eliot Barnabé, Mejdi Schalck

**U 20 F** : Naïle Meignan, Zélia Avezou, Saula Lerondel

**U18 F** : Oriane Bertone

**U16 F** : Meije Lerondel

#### - Championnats du monde jeunes

**U 20 M** : Paul Jenft, Mejdi Schalck

**U 20 F** : Naïle Meignan, Zélia Avezou

**U18 F** : Oriane Bertone

**U16 F** : Meije Lerondel

### DIFFICULTE JEUNES

#### - Etapes de Coupe d'Europe jeunes d'Imst et Ostermundigen et championnats d'Europe jeunes

**U20 M** Mejdi Schalck, Paul Jenft

**U20F** Camille Pouget, Saula Lerondel

**U16 F** : Meije Lerondel

#### - Championnats du monde jeunes

**U20 M** Mejdi Schalck, Paul Jenft

**U20F** Camille Pouget

**U16 F** : Meije Lerondel

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)

## 2. Equipes de France de vitesse

### SENIORS

#### **-WC Moscou**

Bassa Mawem  
Guillaume Moro  
Pierre Rebreyend  
Capucine Viglione  
Victoire Andrier  
Aurélia Sarisson

#### **-WC Séoul, Salt Lake City :**

Bassa Mawem  
Guillaume Moro  
Pierre Rebreyend  
Capucine Viglione

#### **-WC Villars, Chamonix, Bali, Wujiang :**

Bassa Mawem

### JEUNES

#### **-Etape de coupe d'Europe jeunes de Mezzolombardo et Championnat Europe Jeunes:**

Manon Lebon  
Marius Payet Gaboriaud

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

[www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)